

**Le Comité pour le respect des libertés
et des droits humains au Sahara occidental**



**DECLARATION DU CORELSO SUITE A L'ARRESTATION
DE MOUSTAPHA SELMA SIDI MOULOU**

Moustapha Selma Sidi Mouloud, membre des forces de police de la RASD, vit depuis des années avec sa famille dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf. Au cours d'un séjour dans les territoires sahraouis occupés, il n'a pas cessé de dénigrer la lutte du peuple sahraoui pour le droit à l'autodétermination et déclaré publiquement soutenir l'autonomie du Sahara occidental sous souveraineté marocaine. Le 21 septembre, il a été arrêté à la frontière mauritano-sahraouie dans la région de Meheriz en territoire libéré (et non sur le territoire algérien comme le prétend la propagande marocaine) par les services de la RASD qui l'ont accusé de "désertion" et d'"espionnage pour le compte de l'ennemi". Alors que la population sahraouie des territoires occupés, qui veut exprimer de façon pacifique son droit à l'autodétermination conformément aux résolutions des Nations unies, subit quotidiennement une violente répression de la part des forces d'occupation marocaines (qui vise également les observateurs internationaux), cette arrestation est utilisée par le Maroc pour orchestrer une opération de diversion et de propagande, relayée en France par des associations et personnalités qui n'ont jamais levé le petit doigt contre les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés!

Soucieux de la défense des droits de l'homme et de la liberté d'expression, le CORELSO, qui a obtenu des assurances que Moustapha Selma Sidi Mouloud est en bonne santé, demande qu'il puisse consulter un avocat, recevoir la visite de sa famille et qu'il bénéficie d'un procès équitable.

Le CORELSO renouvelle sa condamnation des violations permanentes des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés qui découlent de la non application du droit à l'autodétermination et sa demande de libération des prisonniers politiques sahraouis, notamment des trois défenseurs sahraouis des droits de l'homme, Brahim Dahane, Ahmed Naciri et Ali Salem Tamek, emprisonnés depuis le 8 octobre 2009 sans aucun motif. Il demande également aux instances internationales de mettre en place un mécanisme efficace, par exemple en élargissant le mandat de la mission des Nations unies au Sahara occidental (Minurso), pour garantir dans les territoires occupés la surveillance du respect des droits de l'homme et la protection de la population sahraouie contre la répression. Il réaffirme également son soutien à la juste lutte du peuple sahraoui pour le droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Ivry-sur-Seine, le 30 septembre 2010